

## **DEMANDE DE RÈGLEMENT DE PRESTATIONS**

# Incapacité de travail - Invalidité Pharmacie d'officine - Non Cadres

#### Adresse de correspondance KLESIA

Entrancisa (raison sociala) .

TSA 20202 69307 Lyon Cedex 07 **T** 01 71 39 15 15 Lundi au vendredi 9 h - 18 h klesia.fr

entreprise (raison sociate).		
Adresse : nº rue :		
Code postal : Ville :		
Nº d'entreprise <sup>1</sup> : Nº Siret :		
N° de téléphone entreprise ou comptable :		
Adresse email :		
Nom et prénom : $\square$ M. $\square$ M <sup>me</sup>		
Né(e) le :		
Adresse : nº rue :		
Code postal : Ville :		
$N^o$ de Séc. soc. ou d'un régime d'assurance obligatoire : $\ igsqcup$		
CDI entré(e) le :		
CDD du : au		
Est toujours présent(e) : □OUI □NON		
Date de rupture du contrat de travail :	Motif:	
Date de l'arrêt de travail :	Portabilité : □OUI □NON	
☐ Maladie ☐ Accident de travail ☐ Accident de trajet		
☐ Maternité ☐ Paternité ☐ Cure thermale ☐ Décès enfa	causé par un tiers □oui □non ant	
Date de reprise d'activité : Mi-te	emps thérapeutique : 🗌 OUI 🔲 NON	
$\square$ Taux d'activité avant l'arrêt de travail :	depuis le :	
Coefficient : depuis le :		
ATTESTATION DE SALAIRES		

Indiquer le salaire brut des **douze derniers mois** civils d'activité précédant le sinistre (éventuellement reconstitué en cas d'arrêt de travail au cours de cette période) en tenant compte des éléments variables perçus au cours de la même période :

**MONTANT BRUT** 

	avec éléments variables		avec élém	ents variables	
MONTANT TOTAL <sup>3</sup>					
	SALAIRE MENSUEL D'EMBAUCHE BRUT	ÉLÉMENTS VARIABLES BRUTS effectivement perçus	SALAIRE MENSUEL D'EMBAUCHE NET	ÉLÉMENTS VARIABLES NETS effectivement perçus	RIP
Si l'assuré(e) a moins de 12 mois de présence, indiquer le salaire mensuel d'embauche					TYPEDOC: PPDRIP

2. Joindre ur	n certif	icat	me	édi	cal
précisant le	es circo	nst	anc	es	de
		ľ	acc	ide	nt.

facture ».

1. Il s'agit du numéro figurant sur vos bordereaux de cotisations dans la rubrique « Référence

**3.** KLESIA se réserve le droit de demander les bulletins de salaire.

Date :		

#### MENTION OBLIGATOIRE

**MONTANT NET** 

Cachet et signature de l'employeur\*

<sup>\*</sup> À remplir uniquement si le document est envoyé par courrier

## JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR L'INDEMNISATION D'UN ARRÊT DE TRAVAIL

### Dans tous les cas

- Déclaration de l'arrêt de travail : fournir les informations figurant sur la demande de règlement de prestations.
- Adresser les bordereaux de Sécurité sociale (format papier, électronique ou Noémie), à partir du début de l'arrêt de travail.
- Fournir le RIB du destinataire du paiement (employeur ou assuré).

CAS PARTICULIERS	JUSTIFICATIFS COMPLÉMENTAIRES
Reprise d'activité à temps partiel pour raison médicale (mi-temps thérapeutique)	Attestation de l'employeur mentionnant mois par mois, le salaire brut correspondant à l'activité à temps partiel (mi-temps thérapeutique) et celui qui aurait été versé en cas de travail à temps plein
Existence d'allocations Pôle emploi ou autre organisme	Attestation de versement des allocations Pôle emploi
Employeurs multiples	Photocopie de l'attestation de salaire pour le paiement des indemnités journalières (CERFA N° 11135*03)
	Photocopie du certificat de travail précisant la date à laquelle a eu lieu la rupture, cette date devant tenir compte éventuellement des congés payés et préavis  Relevé d'identité bancaire de l'assuré
Rupture de contrat de travail	Relevé de situation délivrés par Pôle emploi ou attestation de non perception de prestations de Pôle emploi
	Attestation sur l'honneur de résidence fiscale à l'étranger si vous résidez fiscalement hors France et DOM
Invalidité	Photocopie de la notification de la pension d'invalidité par la Sécurité sociale ou de la rente d'accident du travail
	Justificatif du versement de la pension d'invalidité ainsi que l'attestation sur l'honneur de non reprise d'activité et de non perception d'un autre revenu
	En cas de reprise d'activité partielle : attestation de salaire réellement versé et celui qui aurait été versé pour une activité à temps plein
	En cas de rupture du contrat de travail : le relevé d'identité bancaire de l'assuré et l'avis d'imposition
	Les attestations de versement des allocations de pôle emploi ou de tout autre organisme ou l'attestation sur l'honneur de non perception
	Une copie recto verso de la carte d'identité en cours de validité
	Attestation sur l'honneur de résidence fiscale à l'étranger si vous résidez fiscalement hors France et DOM
Maladie de Longue Durée (Article L293)	Photocopie de la notification de la décision délivrée par la Sécurité Sociale.

KLESIA se réserve le droit de réclamer toute pièce complémentaire permettant d'instruire le dossier.